

MODIFICATION 001
Questions et réponses 1 à 4

CSPS-RFP-22JP-1390/A

À tous les soumissionnaires :

Le but de cette modification vise à tenir compte de ce qui suit :

Questions et réponses

Question n° 1 :

Les entreprises de l'extérieur du Canada peuvent-elles présenter une demande à cet effet ?
(par exemple, de l'Inde ou des États-Unis)

Réponse n° 1 :

Oui, les entreprises de l'extérieur du Canada peuvent déposer leur candidature. Il est important de noter que les entreprises qui présentent une demande doivent se conformer aux exigences de sécurité énoncées dans l'appel d'offres. Les soumissions doivent être en dollars canadiens (CAD).

Question n° 2 :

Est-ce que nous devons venir là-bas pour des réunions ?

Réponse n° 2 :

Non. Toutes les réunions peuvent être organisées à distance par le biais de conférences Web.

Question n° 3 :

Pouvons-nous exécuter les tâches (liées à la demande de propositions) à l'extérieur du Canada ?
(par exemple, à partir de l'Inde ou des États-Unis)

Réponse n° 3 :

Oui. Il est important de noter que les entreprises qui postulent doivent se conformer aux exigences en matière de sécurité telles qu'elles sont énoncées dans l'appel d'offres.

Question n° 4 :

Peut-on soumettre les propositions par courrier électronique ?

Réponse n° 4 :

Oui, conformément à la section 2.2 de l'appel d'offres, les offres doivent être soumises à l'adresse électronique solicitation-sollicitation@cspc-efpc.gc.ca.